



Chers membres de QUE DU VENT !

Le comité de votre association vous rappelle la date de son Assemblée Générale 2022, qui aura lieu le mercredi 11 mai à 20h00 à la Grande-Salle de Corcelles-le-Jorat (bâtiment parallèle à l'auberge communale).

Deux sujets très actuels seront à l'ordre du jour :

- 1) Suite au **rejet par le Tribunal Fédéral** du recours des opposants au parc EolJorat Sud, une délégation de l'association EOLES RESPONSABLE conduite par M. Christian Amacker nous indiquera **comment faire valoir son opposition** lors de la mise à l'enquête de 8 gigantesques machines, opération qui devrait avoir lieu **cette année encore**.
- 2) Après de nos communes touchées par le parc EolJorat Nord, il est temps d'actionner un droit législatif désormais reconnu, celui de demander une **motion aux Conseils Communaux**.

Parallèlement au déblocage momentané sur le front EolJorat Sud, la mise en consultation d'une **loi fédérale visant à ôter des droits de recours aux opposants** des grands projets rend pressante une telle démarche.

Le comité se réjouit de vous recevoir en grand nombre, et de fêter modestement nos dix ans de combat.

**Pour la sauvegarde du Jorat, une région magnifique, un havre de paix.
Empêchons EolJorat **Sud & Nord** de se concrétiser !**